



BISTRO DES FILLES

15 avenue de l'alouette
33700 MERIGNAC

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU
01/10/2023 au 30/09/2024

2APC
CONSEIL & EXPERTISE

Tél. : 05 355 48 355
contact@2apc-conseil.fr

1090 Avenue de Toulouse
33140 CADAJAC

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Mission de présentation des comptes annuels	1
Bilan simplifié	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	2
<i>Dettes</i>	2
Compte de résultat simplifié	3
Soldes intermédiaires de gestion	4
Liasse Fiscale 30/09/2024	5

Attestation de Présentation

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la SARL BISTRO DES FILLES pour l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	183 093,34	Euros
Chiffre d'affaires	136 335,65	Euros
Résultat net comptable	4 751,94	Euros

Fait à CADAJAC
Le 19/12/2024

Romain CAFFIER
Expert-Comptable

SAS 2APC CONSEIL & EXPERTISE
1090 Avenue de Toulouse
31440 CADAJAC
Tél. 05 355 48 355 - contact@2apc-conseil.fr
RCS 834 577 900 - N° TVA FR 73 834 577 900

BISTRO DES FILLES

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.		
Actif immobilisé				
Fonds commercial	138 900		138 900	138 900
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	46 857	42 044	4 813	13 617
Immobilisations financières	3 874		3 874	4 474
ACTIF IMMOBILISE	189 631	42 044	147 587	156 991
- 9 404				
Actif circulant				
Matières premières, appro. en cours de production	798		798	1 325
Marchandises	1 236		1 236	1 368
Avances et acomptes versés sur commandes	702		702	1 454
Clients et comptes rattachés	100		100	100
Autres créances	30 742		30 742	26 219
Valeurs mobilières de placement				4 523
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	1 366		1 366	930
Caisse	200		200	200
Charges constatées d'avance	362		362	594
ACTIF CIRCULANT	35 507		35 507	32 090
				3 417
TOTAL GENERAL ACTIF	225 137	42 044	183 093	189 081
				- 5 988

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	5 000		5 000	
Écarts de réévaluation				
Réserve légale	500		500	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	25 594		18 621	6 973
Résultat de l'exercice	4 752		6 973	- 2 221
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	35 846		31 094	4 752
Dettes				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	98 323		116 062	- 17 739
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 112		7 170	- 1 058
Autres dettes	42 812		34 755	8 057
Produits constatés d'avance				
DETTES	147 247		157 987	- 10 740
TOTAL GENERAL PASSIF	183 093		189 081	- 5 988

BISTRO DES FILLES

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises		136 336	171 917	- 35 581
Production vendue biens				-20,70
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets		136 336	171 917	- 35 581
				-20,70

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue	11 051		11 051	N/S
Autres Produits	3 278	10 087	- 6 809	-67,50
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	150 665	182 004	- 31 339	-17,22
Achats marchandises (y compris droits de douane)	9 737	15 343	- 5 606	-36,54
Variation de stock (marchandises)	132	1 755	- 1 623	-92,48
Achats matières premières et autres approvisionnement	33 910	48 680	- 14 770	-30,34
Variation stock matières premières et autres approv.	528	366	162	44,26
Autres achats et charges externes	40 098	43 519	- 3 421	-7,86
Impôts, taxes et versements assimilés	2 271	4 312	- 2 041	-47,33
Rémunérations du personnel	39 346	44 171	- 4 825	-10,92
Charges sociales	10 326	6 039	4 287	70,99
Dotations aux amortissements	8 545	9 811	- 1 266	-12,90
Dotations aux provisions				
Autres charges	28	35	- 7	-20,00
Total des charges d'exploitation	144 922	174 033	- 29 111	-16,73
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 743	7 971	- 2 228	-27,95

Produits financiers	1	1		0,00
Produits exceptionnels	1 062		1 062	N/S
Charges financières	1 144	999	145	14,51
Charges exceptionnelles	911		911	N/S
Résultat avant participation et IS	4 752	6 973	- 2 221	-31,85
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	151 728	182 005	- 30 277	-16,64
Total des charges	146 976	175 031	- 28 055	-16,03
RESULTAT NET	4 752	6 973	- 2 221	-31,85

Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Soldes intermédiaires de gestion

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	du 01/10/2023 au 30/09/2024 (12 mois)	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Variation en % col.2	Variation en % col.3
Ventes de marchandises					
- Cout direct d'achat	7 706	13 021	14 040	-40,81	-7,25
+/- Variation du stock de marchandises	132	1 755	677	-92,47	159,23
	Marge commerciale (I)	-7 837	-14 777		
	<i>Taux de marge commerciale</i>	%	%	%	
+ Production vendue	136 336	171 917	189 423	-20,69	-9,23
+ Production stockée					
+ Production immobilisée					
	Production de l'exercice	136 336	171 917	189 423	
- Matières premières et approvisionnements consommés	34 438	49 046	50 527	-29,77	2,92
- Sous traitance directe					
	Marge brute sur production (II)	101 898	122 871	138 896	
	<i>Taux de marge brute sur production</i>	74,74 %	71,47 %	73,33 %	
	Marge brute globale (I + II)	94 061	108 095	124 180	
	<i>Taux de marge brute globale</i>	68,99 %	62,88 %	65,56 %	
- Services extérieurs et autres charges externes	38 869	35 766	36 357	8,68	-1,62
	Valeur ajoutée produite	55 192	72 328	87 823	
	<i>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</i>	40,48 %	42,07 %	48,36 %	
+ Subventions d'exploitation	11 051		873	N/S	100
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 271	4 312	7 438	-47,32	-42,02
- Salaires et traitements	39 346	44 171	68 920	-10,91	-35,90
- Charges sociales	10 326	6 039	15 985	70,99	-62,21
	Excédent brut d'exploitation	14 299	17 805	-3 648	
	<i>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	10,49 %	10,36 %	-1,93 %	
+ Reprises sur amortissements et provisions					
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 545	9 811	9 688	-12,89	1,27
- Dotations aux provisions sur immobilisations					
- Dotations aux provisions sur actif circulant					
- Dotations aux provisions pour risques et charges					
+ Autres produits de gestion courante	18	12	8	50,00	50,00
- Autres charges de gestion courante	28	35	9	-19,99	288,89
+ Transfert de charges d'exploitation					
	Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	5 743	7 971	-13 337	
	<i>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	4,21 %	4,64 %	-7,04 %	
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)					
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)					
+ Produits financiers de participations					
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	1	1	1	0,00	0,00
+ Autres intérêts et produits assimilés					
+ Reprises sur provisions financières					
+ Différences positives de change					
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
- Dotations financières aux amortissements et provisions					
- Intérêts et charges assimilées					
- Différences négatives de change					
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	1 144	999	972	14,51	2,78
	Résultat courant avant Impôts	4 601	6 973	-14 308	
	<i>Résultat courant / chiffre d'affaires</i>	3,37 %	4,06 %	-7,55 %	
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	362			N/S	
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	700			N/S	
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels					
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	52			N/S	
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	859			N/S	
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
	Résultat exceptionnel	151			
- Participation des salariés aux résultats					
- Impôt sur les bénéfices					
	Résultat Net Comptable	4 752	6 973	-14 308	
	<i>Résultat net / chiffre d'affaires</i>	3,49 %	4,06 %	-7,55 %	

BISTRO DES FILLES

Liasse Fiscale 30/09/2024

**Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)**

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise		BISTRO DES FILLES				Néant	
Adresse de l'entreprise		15 avenue de l'alouette		33700 MERIGNAC			
SIRET		8 5 2 3 7 5 9 0 6 0 0 0 2 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 , 2		Durée de l'exercice précédent *		1 , 2	
						Exercice N clos le 13.10.1921.01.4	
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010 014	138 900 012 016		138 900	
	Immobilisations corporelles *		028	46 857	030	42 044	
	Immobilisations financières * (1)		040	3 874	042	3 874	
		Total I (5)	044	189 631	048	42 044	147 587
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	798	052	798
			Marchandises *	060	1 236	062	1 236
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	702	066	702	
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	100	070	100
Autres * (3)			072	30 742	074	30 742	
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	1 566	086		1 566	
Charges constatées d'avance *		092	362	094		362	
	Total II	096	35 507	098		35 507	
	Total général (I + II)	110	225 137	112	42 044	183 093	
PASSIF						Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	5 000	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	500	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131)	132		
	Report à nouveau				134	25 594	
	Résultat de l'exercice				136	4 752	
	Subventions d'investissement				137		
	Provisions réglementées				140		
		Total I	142			35 846	
	Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	98 323	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	6 112	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169) 374	172	8 941	
	Comptes courants d'associés				173	33 871	
	Autres dettes				175		
	Produits constatés d'avance				174		
		Total III	176			147 247	
		Total général (I + II + III)	180			183 093	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	25 080	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	700	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

BISTRO DES FILLES

② COMpte de RÉsultat SIMPLIFIé DE l'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

		Désignation de l'entreprise BISTRO DES FILLES		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le 13.010.92 0241		
A – RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION									
Ventes de marchandises *				209			210		
Production vendue		Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215			214 136 336		
		Services *		217			218		
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée *							224		
Subventions d'exploitations reçues							226 11 051		
Autres produits							230 3 278		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232 150 665		
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234 9 737		
Variation de stocks (marchandises) *							236 132		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238 33 910		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240 528		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242 40 098		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CPE et CVAE *)	243	695			244 2 271		
Rémunérations du personnel *							250 39 346		
Charges sociales (cf. renvoi 380)							252 10 326		
Dotations aux amortissements *							254 8 545		
		dont amortissement du fonds de commerce					255		
Dotations aux provisions							256		
Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259				262 28		
		Total des charges d'exploitation (II)					264 144 922		
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)									
Produits financiers	(III)	280	1			270	5 743		
Produits exceptionnels	(IV)					294	1 144		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 250% des constructions nouvelles (art. 39 quinqueas D) 348)				290	1 062		
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)									
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	4 752	314				
Réintégriations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles *						322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324			
Divers *, dont intérêts excédentaires des crétes-cts d'associés 297		(écrise de valeurs liquidatives sur OPC 248)		350	1 018				
Fraction des loyers à réintégrier dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levé d'option		(Part des loyers dispensée de réintégriation (art. 239 octies D) 249)		251					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
Entreprises nouvelles (44. octies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987			342			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. septies A)	989						
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138						
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991								
ZFANG 44. quatendercies	345	Investissements et souscriptions autrement	344			350			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. octies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993						
Divers		Créance due au report en arrière du déficit	346						
Déduction exceptionnelle (Art 39. decies)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	643						
Déduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies C)	647						
Déduction exceptionnelle (Art 39. decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de condamné (art. 39. decies E)	641						
Déduction exceptionnelle (Art 39. decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	5 769	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
Déficits antérieurs reportables *	38 970	dont imputés sur le résultat :				360	5 769		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

BISTRO DES FILLES

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2024

Extension

BISTRO DES FILLES

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 248 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

BISTRO DES FILLES

DGFIP N° 2033-D-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302-septies
A *hors* du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

BISTRO DES FILLES						Néant <input type="checkbox"/>		
Désignation de l'entreprise :								
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Dotations		Reprises						
Ponds commercial	681	683						
Autres immobilisations incorporelles	700	705						
Terreins	710	715						
Constructions	720	725						
Inst. techniques mat. et outillage	730	735						
Inst. générales, aménagements amén. div.	740	745						
Matériel de transport	750	755						
Autres immobilisations corporelles	760	765						
TOTAL		770	775					
		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780	
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	38 970						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis							
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter							
Déficits imputés	983	5 769						
Déficits reportables	984	33 201						
Déficits de l'exercice	960							
Total des déficits restant à reporter	970	33 201						
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	924				
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		924					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	1 209				
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1 209						
N° du centre de gestion agréé			388					
Montant de la TVA collectée			374	15 202				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	10 080				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 <i>oetus</i> du CGI			397					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

BISTRO DES FILLES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2024

(5)

Désignation de l'entreprise: **BISTRO DES FILLES**

Néant

Exercice ouvert le: 01/01/2023 et clos le: 30/09/2024

Données en nombre de mois 1 : 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (*)	
Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152
IV - Valeur ajoutée produite	
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3) 137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024 / /	160 / /
Date de cessation		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

BISTRO DES FILLES

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'art. III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

30092024

SIREN

8 5 2 3 7 5 9 0 6

Dénomination de l'entreprise

BISTRO DES FILLES

Adresse (voie)

15 avenue de l'alouette

Code postal

33700

Ville

MERIGNAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) <input type="checkbox"/> MME	Nom patronymique	JOLET	Prénom(s)	Virginie
	Nom marital		% de détention	38,00
Naissance:	Date	30/07/1983	N° Département	76
Adresse :	N°	59	Commune	BOIS-GUILLAUME
	Code Postal	33700	Pays	
Titre (2) <input type="checkbox"/> MME	Nom patronymique	SAGUEY	Prénom(s)	Jennifer
	Nom marital		% de détention	51,00
Naissance:	Date	18/11/1983	N° Département	33
Adresse :	N°	9	Commune	LORMONT
	Code Postal	33700	Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



BISTRO DES FILLES

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)	MME	Nom patronymique	BALLAND	Prénom(s)	Florence			
Nom marital		% de détention		11,00	Nb de parts ou actions	550		
Naissance:	Date	06/11/1977	N° Département	3500	Commune	RENNES	Pays	
Adresse :	N°	8	Voie	rue Guy Lévy				
	Code Postal	33700	Commune	MERIGNAC				Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
Nom marital		% de détention				Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune					Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
Nom marital		% de détention				Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune					Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
Nom marital		% de détention				Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune					Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
Nom marital		% de détention				Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune					Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
Nom marital		% de détention				Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune					Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
Nom marital		% de détention				Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune					Pays

BISTRO DES FILLES

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2024

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

30092024

SIREN

8 5 2 3 7 5 9 0 6

Dénomination de l'entreprise

BISTRO DES FILLES

Adresse (voie)

15 avenue de l'alouette

Code postal

33700

Ville

MERIGNAC

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

BISTRO DES FILLES

 Loi n° 4087 du 19 juillet 1992 REPUBLIQUE FRANCAISE		N° 2065-SD 2024 <small>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Tous les 4 mois de service</small>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024
		Régime simplifié d'imposition	
<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		<input type="checkbox"/> Régime réel normal	
<input type="checkbox"/> Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
<input type="checkbox"/> Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 205-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
BISTRO DES FILLES 15 avenue de l'alouette 33700 MERIGNAC		SIRET 8 5 2 3 7 5 9 0 6 0 0 0 2 5 M ^{ai} jennie.saguey@live.fr	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Restauration traditionnelle	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilée imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	Autres dispositifs		
Entreprise nouvelle, art. 44 sixies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexiesdecies	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS-PAYS CGA/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la Nom/Adresse déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscal de l'entité désignée N°			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer la nom, adresse et numéro d'identification fiscal de la Nom/Adresse société tête de groupe N°			
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays État de résidence par pays N°			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA GENERATION EXPERTS
Vous devez obligatoirement soumettre le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr S'agissant des notices des bases fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
2APC Conseil et Expertise 1090 Avenue de Toulouse 33140 CADAJAC		Tél:	
Tél: 0535548355		Tél:	
CGA/OMGA		Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné		Identité du déclarant:	
		Date 18122024	Lieu MERIGNAC
		Qualité et nom du signataire	SAGUEY JENNIFER
		Signature	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			
Examen de conformité fiscale (ECF)		Prestataire :	

BISTRO DES FILLES

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						N° 2065 bis-SD 2024		
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD										
I. RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	<i>a</i>			payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾										<i>c</i>
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										<i>d</i>
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾										<i>e</i>
										<i>f</i>
										<i>g</i>
										<i>h</i>
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾										<i>i</i>
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										<i>j</i>
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾										<i>Total (a à h)</i>
J. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * S.A.R.L, tous les associés: * SCA, associés gérants: * "SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et été de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:						
1	2			3	4	5	6	7	8	
Virginie JOLET 59 avenue de Magudas 33700 MERIGNAC		1900								
Jennifer SAGUEY Gérant 8 rue Guy Lévy 33700 MERIGNAC		2550								
Florence BALLAND 8 rue Guy Lévy 33700 MERIGNAC		550								
K. DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES			à 0 %	à 15 %	à 19 %			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprenants sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
M. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

BISTRO DES FILLES

2024 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(A souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la partie des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionnée au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

BISTRO DES FILLES

BISTRO DES FILLES

(2024)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

BISTRO DES FILLES

BISTRO DES FILLES

(2024)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

BISTRO DES FILLES